

Appel à contributions - Colloque international
Le droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord ?
Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
du 8 au 12 mars 2004

Date limite (propositions de contributions)

30 juin 2003

Contacts

Yacouba Yaro <mailto:yacoubay@yahoo.com>

Marc Pilon <mailto:Marc.Pilon@ird.bf>

Alain Carry <mailto:carry.alain@paris4.sorbonne.fr>

Site web

<http://afecinfo.free.fr/ouaga/index.htm>

Organisateurs

Le colloque est organisé conjointement par :

- l'*Association Francophone d'Éducation Comparée* (AFEC) et sa section en Afrique (*AFEC-Afrique*)
- le réseau *Famille et scolarisation en Afrique* (FASAF) de l'*Union pour l'Étude de la Population Africaine* (UEPA), abrité par l'*Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie* (UERD) de l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso)
- l'*Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme*, de l'Université de Fribourg (Suisse)
- l'*Institut de Recherche pour le Développement* (IRD- Unité de Recherche n° 105 "Savoirs et développement")
- le *GRoupe d'étude sur l'Éducation en Afrique* (GRETAF)

Texte de l'appel à contributions

Le "droit à l'éducation" est inscrit dans le "*Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels*" (article 13). Mais:

- qu'est-ce qui permet, limite ou empêche "le droit à l'éducation" d'être effectif?
- par quels cheminements, à quels rythmes, en franchissant quels obstacles, par quelles médiations "le droit à l'éducation" peut-il être effectif?
- comment peuvent-être décrites les différences dans la réalisation effective du "droit à l'éducation" entre pays et périodes historiques?
- comment analyser, évaluer et interpréter ces différences?

Le colloque visera à faire le point sur l'interaction de tous les déterminants sociaux qui interfèrent et se combinent dans la réalisation effective du "droit à l'éducation" et qui peuvent expliquer les modalités changeantes selon les pays et les périodes historiques.

Aussi, le colloque privilégiera-t-il l'approche socio-historique du "droit à l'éducation" dans ses aspects démographiques, historiques, économiques, culturels, linguistiques, pédagogiques ou philosophiques en décalage avec les attitudes normatives.

Dans un contexte où les politiques d'éducation sont trop souvent présentées comme de simples outils de politiques économiques devant assurer une convergence vers des normes et où les discours sur l'éducation multiplient les engagements purement rhétoriques, le colloque s'attachera à rendre compte des difficultés d'application et des contradictions dans l'application du "droit à l'éducation". Le "droit à l'éducation" ne doit pas être compris seulement comme un droit naturel individuel mais aussi comme un engagement collectif d'une société à créer les conditions pour que chacun de ses membres ait un accès tel à l'éducation que la formation reçue et les compétences acquises lui

permettront de participer pleinement à son développement.

L'objet du colloque est donc double :

- examiner la manière dont se combinent accès à l'éducation et systèmes de valeurs, en particulier autour des questions de l'égalité, de l'équité, de la non-discrimination et de la liberté de choix.
- clarifier les concepts, les méthodologies d'observation, de mesure, de comparaison et d'évaluation qui permettent de rendre compte de la manière dont les sociétés sont capables de rendre (ou non) effectif le droit à l'éducation et de s'adapter à l'évolution de la demande d'éducation tant sur les formes de la scolarisation que dans les contenus enseignés.

Les propositions de communication devront donc particulièrement s'attacher, dans une perspective comparatiste, à l'explicitation des mécanismes sociaux d'adéquation de l'offre à la demande d'éducation dans leurs dynamiques. Il s'agira de mettre en évidence comment les dimensions et principes qui fondent le droit à l'éducation, tel que défini précédemment, structurent de manière différenciée les systèmes éducatifs au cours de leur développement.

Le colloque, qui se déroulera en Afrique subsaharienne, sera l'occasion de regards croisés sur les situations au Nord et au Sud afin de dégager, par-delà les différences de contextes et d'histoires, les points communs et les variantes.

Les thèmes suivants sont proposés (non limitatif) :

1- *Les champs du "droit à l'éducation" :*

Il s'agit de déterminer comment l'effectivité du droit à l'éducation est ou non dépendante de son articulation à d'autres droits sous la contrainte des comportements des différents acteurs et des représentations de l'éducation:

- Droit à l'éducation comme droit culturel
- Droit à l'éducation, attentes et représentations sociales
- Le droit à l'éducation et les autres droits (à la santé...) : indivisibilité, interdépendance et concurrence
- Droits et responsabilités des différents acteurs : les sociétés civiles, les pouvoirs publics, les pouvoirs religieux, les instances internationales,

2- *Les mises en œuvre du droit à l'éducation (formelle/ non formelle)*

Le droit à l'éducation ne saurait se réduire à une forme particulière (l'école) et à une tranche d'âge donnée, mais doit englober les différentes formes d'enseignement en liaison avec la nature particulière de certains contextes éducatifs (exclus, rattrapages, handicaps...).

- Droit à l'éducation et obligation scolaire
- Droit à l'éducation, droits de l'enfant et droits dans l'école
- Droits à l'école et orientation
- Alphabétisation et illettrisme : entre création de capacités et droit au savoir
- Droit des enfants et des adultes à l'éducation et à la formation

3- *Conditions et obstacles au droit à l'éducation (dimensions de l'interconnexion des droits)*

Il s'agit de repérer les différents processus sociaux qui conditionnent et illustrent les modalités d'effectivité du droit à l'éducation.

- Accès à l'éducation et discriminations selon le rang de naissance, le genre, le lieu d'habitat, le statut familial, le niveau économique et social ou des parents, la langue maternelle, les handicaps personnels...
- Principe d'égalité de l'accès à l'éducation ou organisation de l'équité pour un accès effectif à l'éducation

- Disponibilité des enfants pour l'éducation et organisation du travail
- Organisation pédagogique, contrôle de l'école et autorité familiale
- Coût de l'éducation et capacités contributives publiques et privées au financement de la scolarité

4- *L'évaluation du droit à l'éducation*

Il s'agit de s'interroger sur la compréhension et l'évaluation des liens complexes entre les processus éducatifs et la société : le lien entre le droit à l'éducation, l'ensemble des autres droits de l'homme et un développement durable. Les indicateurs recherchés doivent rendre compte de cette complexité dans sa dynamique temporelle:

- Définition des principes et des méthodes de l'évaluation de l'effectivité du droit à l'éducation en relation avec les autres droits de l'homme concernés
- Comment mesurer l'effectivité du droit à l'éducation : états des lieux, enjeux et difficultés (dimensions à la fois quantitatives et qualitatives des indicateurs)

Conseil scientifique

- * Marc Pilon, IRD, Université de Ouagadougou, Réseau FASAF, Burkina-Faso
- * Yacouba Yaro, UERD, réseau FASAF, Burkina Faso
- * Alain Carry, CNRS, Université de Paris-Sorbonne, France
- * Roser Cusso, UNESCO, Espagne
- * Jean-Marie De Ketele, Université de Louvain et Université de Dakar, Belgique et Sénégal
- * M-F Lange, IRD, Burkina-Faso
- * Lê Thành Khôi, Université de Paris V, France
- * Valérie Liechti, IEDH, Fribourg, Suisse
- * Jean-Yves Martin, IRD, France
- * Marie Mc Andrew, Université de Montréal, Canada
- * Jens Naumann, Université de Münster, Allemagne
- * Antonio Novoa, Universidade de Lisboa, Portugal
- * Lo Papa Goumbo, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
- * Albert Prévos, Centre International d'Etudes Pédagogiques, France
- * Annie Vinokur, Université de Paris X, France

Les propositions de contribution

- * Elles devront nous parvenir avant la date limite du **30 juin 2003**
- * Elles devront comporter les éléments suivants :
 - le titre de votre communication
 - vos coordonnées officielles (qui peuvent être diffusées) et celles qui nous permettront de vous contacter rapidement (adresse, téléphone, fax, courrier électronique)
- * Elles sont à envoyer à :
 - par mel aux trois organisateurs :
 - . Yacouba Yaro <mailto:yacoubay@yahoo.com>
 - . Marc Pilon <mailto:Marc.Pilon@ird.bf>, ou
 - . Alain Carry <mailto:carry.alain@paris4.sorbonne.fr>

Le calendrier

- date limite d'envoi des propositions : 30 juin 2003
- établissement de la liste des communications acceptées et information des contributeurs : 15 septembre 2003
- établissement du programme et début des inscriptions : 15 octobre 2003
- date limite pour l'envoi des textes des communications : 15 janvier 2004.

· date du colloque : 8 au 12 mars 2004

Adresse

UERD colloque "droit à l'éducation"

BP 7118 Ouagadougou

Burkina Faso

Tél : 226-36 21 15

Fax : 226-36 21 38

Informations complémentaires

Les organisateurs diffuseront ultérieurement une seconde note d'information qui précisera les conditions matérielles du colloque.

Le site du colloque fournira toute l'information au fur et à mesure de l'avancement de sa préparation

: <http://afecinfo.free.fr/ouaga/index.htm>